

Communiqué de presse : Cérémonie 20e anniversaire du Syndicat PRO-SUD - signature d'une déclaration d'intention pour décarboner la région Sud (Minett Unesco Biosphere) (21.04.2023)

Communiqué par : ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire - Département de l'aménagement du territoire / Syndicat PRO-SUD

Dans le cadre de la cérémonie officielle pour célébrer les 20 ans d'existence du Syndicat PRO-SUD qui s'est tenue vendredi dernier à l'Ariston à Esch-sur-Alzette, les membres du comité du syndicat de communes pour la promotion et le développement de la région Sud, ont signé une déclaration d'intention. Elle a pour vocation de procéder à des efforts conjoints et coordonnés au niveau de la Minett Unesco Biosphere pour mettre en œuvre une décarbonation complète de toute la région.

Les communes membres de PRO-SUD déclarent ainsi leur intention d'œuvrer ensemble pour définir une approche régionale « climatiquement neutre ». Les communes 11 de la région Sud (Bettembourg, Differdange, Dudelange, Esch-sur-Alzette, Käerjeng, Kayl, Mondercange, Pétange, Rumelange, Sanem et Schifflange) travailleront avec tous les acteurs (privés et publics), en s'appuyant sur les outils, programmes et initiatives déjà lancés, tout en améliorant la qualité de vie des citoyens.

« Pour arriver à la transition énergétique, on ne peut agir seul, sans appuis. La plus grande partie des émissions carbone, 40 %, viennent des problèmes de mobilité, or vous ne pouvez pas résoudre ce type de problématique en étant une commune. C'est au moins un problème régional, si ce n'est national et transfrontalier. » a déclaré Georges Mischo, Président du Syndicat PRO-SUD, lors de la cérémonie vendredi soir.

Claude Turmes, Ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, souligne que « une coopération étroite et concertée entre les différents niveaux de gouvernance, dans le sens d'une gouvernance territoriale multiniveaux et plurisectorielle, constitue le garant d'une mise en œuvre intégrée efficace des objectifs de la politique climatique et énergétique du gouvernement et des objectifs d'un aménagement du territoire durable ».

Les communes souhaitent renforcer leur coopération stratégique en s'engageant au niveau local et régional à fournir les moyens nécessaires au Syndicat PRO-SUD pour soutenir les 11 communes dans leurs efforts et en fonction de leurs domaines prioritaires.